



Paris, le 27 août 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

FIN DE L'ÉPISODE DE POLLUTION A L'OZONE LEVÉE DES MESURES RESTRICTIVES

Compte tenu de l'amélioration de la qualité de l'air en Île-de-France, Didier LALLEMENT, préfet de Police, préfet de la Zone de défense et de sécurité de Paris, a décidé de lever, dès 13 heures ce mardi, l'ensemble des mesures d'urgence de réduction des émissions de polluants.

Les conditions météorologiques de la journée d'aujourd'hui, plus favorables qu'initialement prévues, permettent une diminution de la formation d'ozone dans l'atmosphère. Airparif annonce ainsi une concentration en ozone comprise entre 150 et 180 $\mu\text{g}/\text{m}^3$, soit un taux inférieur au seuil d'information-recommandation fixé à 180 $\mu\text{g}/\text{m}^3$. L'association de surveillance de la qualité de l'air ne prévoit pas de nouvelle hausse des concentrations en ozone dans les prochains jours.

En conséquence, le préfet de Police a décidé de lever l'ensemble des mesures restrictives relatives à cet épisode de pollution, notamment la circulation différenciée, dès ce mardi 27 août 2019 à 13 heures.

Contact presse : ppcom@interieur.gouv.fr / 01 53 71 28 73

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

PREFECTURE DE POLICE
1 bis, rue de Lutèce 75195 PARIS Cedex 04 - Tél. : 3430 (0,06 € la minute)
www.prefecturedepolice.paris
courriel.prefecturepoliceparis@interieur.gouv.fr